

La Maison de l'emploi dans ses missions

02/05/2013 05:38



Le président Louis Buteau a donné un rapport détaillé de l'activité de la Maison de l'emploi en 2012.

En 2012, la Maison de l'emploi était sur tous les fronts: transports, insertion, travail saisonnier et formation.

Quatre points considérés comme des moments forts pour la Maison de l'emploi l'an dernier ont été développés lundi après-midi lors de l'assemblée générale de l'association.

Le président Louis Buteau est revenu en premier lieu sur l'étude concernant le transport « domicile-travail », réalisée avec l'appui de l'Observatoire 41. L'étude met à jour des secteurs mal desservis dans l'agglomération blésoise. Les éléments de cette enquête ont été intégrés dans le cahier des charges pour la nouvelle délégation de service public transport 2013-2020.

Établir une boucle saisonnière

Le second point abordé traduit, selon le président Buteau « *l'enracinement de l'activité de la Maison de l'emploi.* » Il s'agit de l'extension des missions du « facilitateur » de la clause d'insertion. L'idée retenue est de faire en sorte que tous les acheteurs publics puissent exiger que les entreprises et sociétés retenues sur des marchés publics réservent des emplois à l'insertion professionnelle. Le principe est désormais acquis et devrait se généraliser à toutes les entreprises.

Le projet Trans Valoire, mis au point et concrétisé en 2012, vise à pérenniser l'emploi saisonnier dans les secteurs du tourisme de l'agroalimentaire, de l'agriculture, de la restauration et du nucléaire. L'objectif consiste à engager « *une boucle saisonnière* » permettant aux saisonniers de passer d'une mission à l'autre, d'un métier à l'autre de la manière la plus souple et la plus valorisante possible.

Trans Valoire a fait ses premiers pas grâce au soutien de la communauté de communes du Grand Chambord, d'Agglopolys, de Pôle emploi et de l'État.

Le quatrième point fort est la réflexion menée par la Maison de l'emploi avec les opérateurs du BTP. Elle porte sur la source d'emplois que génère le travail lié aux économies d'énergie et d'une manière plus générale à la transition énergétique. « *Ces métiers exigent des formations spécifiques génératrices d'emplois locaux,* » précise Louis Buteau. « *Il s'agit dans un premier temps d'identifier les qualifications demandées afin d'engager les meilleures formations possibles.* »